

LES
PLATEAUX
SAUVAGES

2018
2018

UNE NOUVELLE FABRIQUE ARTISTIQUE
AU CŒUR DU XXÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

LES ATELIERS
DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

JOUEZ !

THÉÂTRE ENFANT

► 6-8 ANS : MERCREDI / 14H45 - 15H45

Initiés de manière ludique aux fondamentaux du théâtre, filles et garçons explorent la ligne subtile qui sépare le « jeu » de l'enfant du « jeu » de l'acteur. Par des exercices rythmiques, chacun prend conscience des possibilités de son corps et de sa voix. Objectifs : développer la créativité et la confiance en soi par le collectif.

En collaboration avec l'association **Italia in rete**

Artiste intervenante : **Serena Rispoli**

► 8-10 ANS : MERCREDI / 16H-17H30

Tour à tour acteurs et spectateurs, les enfants vont plus loin dans l'exploration du théâtre ! S'exprimer librement, improviser, créer des personnages, inventer des histoires et les jouer. À chaque étape, ils affirment leur singularité dans un esprit de travail commun.

En collaboration avec l'association **Italia in rete**

Artiste intervenante : **Serena Rispoli**

► 10-12 ANS : LUNDI / 18H-19H30

Écouter, rire, chanter, danser et jouer, c'est le programme de cet atelier ! Invités à exprimer leurs émotions, maîtriser leur énergie, les enfants déploient leur imagination pour construire ensemble une œuvre collective. Au menu : improvisations, exercices musicaux et corporels, découverte de textes, jeu et interprétation.

En collaboration avec la **Compagnie L'Explique-Songue**

Artiste intervenante : **Valérie Castel Jordy**

THÉÂTRE ADO

► 12-15 ANS : MARDI / 18H-20H

Dans une dynamique ludique, les adolescents alternent exercices collectifs (travail sur l'écoute, la confiance, la disponibilité), individuels (respiration, concentration) et musicaux (relation du corps à l'espace, improvisations). L'envie : créer une troupe où chacun pourra exprimer sa singularité, trouver un espace de liberté et porter ensemble un texte théâtral !

En collaboration avec la **Compagnie L'Explique-Songue**

Artiste intervenante : **Valérie Castel Jordy**

CRÉATION THÉÂTRALE JEUNE ADULTE

► 16-22 ANS : LUNDI / 18H-20H30

Former une bande, rejoindre une troupe qui « joue », qui cherche, qui crée et qui partage : voilà l'esprit de cet atelier. Ici, c'est le processus de création qui est questionné, par la pratique théâtrale bien sûr, mais aussi l'exploration d'autres formes d'écriture comme la danse, la photographie, la poésie...

En collaboration avec la **Compagnie François Stemmer**

Artiste intervenant : **François Stemmer**

« L'ART NE RÉCLAME NI COMPLAISANCE NI POLITESSE,
RIEN QUE LA FOI, LA FOI TOUJOURS ET LA LIBERTÉ. »
GUSTAVE FLAUBERT

THÉÂTRE ADULTE

► LUNDI / 20H30-23H

Comment prendre du plaisir sur une scène en partageant ce qui nous tient à cœur ? Comment faire de cet enjeu un moteur de libération ? À travers de multiples exercices, improvisations et parcours libres, à la croisée de la danse, du clown et de la poésie, l'atelier cherche à créer une atmosphère collective de travail à la fois bienveillante et audacieuse.

En collaboration avec la **Compagnie Artépo**

Artiste intervenant : **Stanislas Roquette**

► JEUDI / 20H-22H30

Par l'exploration du corps, de la voix et la pratique de l'improvisation, cet atelier part à la découverte de différents genres et répertoires théâtraux.

On s'adresse ici à tous les curieux, débutants ou confirmés, avec une approche ludique du théâtre.

En collaboration avec la **Compagnie Le Bouc sur le toit**

Artiste intervenante : **Aurélien Cohen**

CRÉATION THÉÂTRALE ADULTE

► LUNDI / 20H30-23H

Après avoir exploré les multiples modalités d'expression du corps (voix, danse et mouvements...), les participants créent une œuvre théâtrale en prise avec le monde d'aujourd'hui.

Accompagnés par une autrice, ils passent de la parole à l'écriture, du texte au geste et du geste à la parole, pour présenter au terme de cette aventure, leur création collective.

En collaboration avec le **Collectif ATA**

Artiste intervenante : **Sarah Dulaurier**

► MARDI / 20H-22H30

Une pièce de théâtre inédite écrite par un auteur professionnel pour un atelier amateur, c'est le projet de cette aventure collective. Celle d'un groupe qui se constitue et qui suit le processus d'une compagnie professionnelle : de la recherche autour d'un thème commun (au plateau, à la table...) à la création d'une pièce chorale ancrée dans l'actualité.

En collaboration avec la **Compagnie Memento Mori**

Artiste intervenante : **Christelle Saez**

THÉÂTRE SÉNIOR

► LUNDI / 15H30-17H30

Cet atelier propose de créer un groupe où chacun peut partager son expérience et son inventivité.

Autour d'un travail sur le mouvement, la voix et les émotions, chacun peut laisser rayonner sa personnalité... On s'amuse par le jeu et l'improvisation à (re)découvrir les textes d'auteurs classiques ou contemporains !

En collaboration avec la **Compagnie L'Explique-Songue**

Artiste intervenante : **Valérie Castel Jordy**

DANSEZ !

ÉVEIL CORPOREL

► 4-6 ANS : MERCREDI / 17H-18H

Apprendre à se mouvoir dans l'espace, prendre conscience de son corps par une pédagogie ludique et musicale, c'est l'enjeu de cet atelier destiné aux plus petits. Grâce à des exercices corporels simples et à une première approche du rythme, par des jeux d'improvisation et d'imagination, chaque enfant entrevoit sa sensibilité et prend conscience de lui-même, au sein d'un groupe.

En collaboration avec l'association **En actes et en paroles**

Artiste intervenante : **Isabelle Maurel**

CAPOEIRA ENFANT

► 6-10 ANS : MERCREDI / 15H30-17H

Ici, c'est la capoeira traditionnelle du Brésil qui est enseignée, le style « Angola ». Discipline artistique complète, cette capoeira se joue à deux et mêle danse, jeu, art martial, cirque, chant et musique. Elle permet de développer confiance et conscience de soi ; elle apporte également sens de l'improvisation et écoute de l'autre.

Artiste intervenant : **Olivier Bourgeat**

DANSE(S) URBAINE(S) ADO

► 11-16 ANS : VENDREDI / 18H-19H30

Au programme de cet atelier, la découverte des différents styles de danse hip-hop (locking, popping, newstyle et break) et de la culture hip-hop avec ses valeurs de partage, de respect, de solidarité, de rigueur, de persévérance et de liberté. L'objectif est de s'initier ou se perfectionner, de développer ses capacités de création individuelle au sein du groupe. En collaboration avec la **Compagnie Conek'team Clairicia**



« JE CONSIDÈRE COMME GASPILLÉE TOUTE JOURNÉE
OÙ JE N'AI PAS DANSE ». FRIEDRICH NIETZSCHE

CRÉATION HIP-HOP

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : JEUDI / 20H-22H

Depuis toujours, le hip-hop favorise la prise d'initiative et la marche progressive vers l'autonomie. Ici, l'apprentissage de la danse permet de développer des compétences (expression corporelle, mise en espace, improvisation...) pour développer un travail collectif de création chorégraphique.

En collaboration avec la **Compagnie Mehdi**
Artistes intervenants : **Mehdi Diouri et Stéphane Lavallée**

DANSE(S) AFRICAINE(S)

► ADULTE (DÈS 14 ANS) : MERCREDI / 19H-21H

Inspirées de différentes cultures millénaires du continent africain, ces danses très énergiques permettent de libérer les émotions tout en renforçant l'ancrage au sol. Par l'écoute du rythme des percussions, elles sollicitent tout le corps et ouvrent notamment les articulations (bassin, buste, bras). C'est une discipline idéale pour bouger, se détendre, s'exprimer en groupe, s'amuser et se reconnecter à soi-même.

En collaboration avec l'association **En actes et en paroles**

Artistes intervenants : **Isabelle Maurel et Eddie Allen**

DANSE(S) AFRO-CONTEMPORAINE(S)

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : JEUDI / 20H-22H

Acquérir une technique « contemporaine », c'est avant tout apprendre à écouter son corps pour une danse en conscience, personnelle, ancrée et joyeuse. Après une phase d'échauffement (méthode Feldenkrais), chaque participant est guidé dans la recherche de « sa » danse. L'atelier se conclut par une phase de sophrologie et de relaxation pour repartir détendu et plein d'énergie !

En collaboration avec l'association **Danse culture et passion**

Artiste intervenante : **Chantal Listor**

LINDY HOP

ADULTE (DÈS 16 ANS) :

► DÉBUTANT > MERCREDI / 19H-20H

► INTERMÉDIAIRE > MERCREDI / 20H-21H

Né de la musique Jazz des années 30, le Lindy Hop est une danse du style swing, énergique et entraînante. Ces ateliers permettent de découvrir les bases, les jeux de jambes et l'expressivité de cette danse. En développant une véritable écoute musicale, les danseurs apprennent à improviser des mouvements chorégraphiques et à swinguer sur différents styles musicaux.

Artiste intervenante : **Elsa Pereira**

CHANTEZ !

« CHANTER, C'EST LANCER DES BALLES, DES BALLONS QU'ON TAPE POUR QUE QUELQU'UN LES ATTRAPE ET QUE ÇA BE-BOP A LULLAP ». ALAIN SOUCHON



ÉVEIL MUSICAL * PARENT-BEBÉ

► DE 3 MOIS À 3 ANS : MERCREDI / 11H-12H

L'éveil sensoriel constitue une première sensibilisation à l'univers de la musique. Dans une approche qui implique l'accompagnateur (parent, nounou, grand-parent...), les enfants développent leur curiosité et leur créativité par des chansons à gestes, des comptines et des berceuses, la découverte d'instruments et des premières danses.

Artiste intervenante : **Carolina Katun**

ÉVEIL MUSICAL

► 3-6 ANS : MERCREDI / 14H-15H

Cet atelier vise une sensibilisation des enfants à la musique à travers des jeux vocaux, des jeux d'écoute, des percussions corporelles et l'exploration des premiers instruments. Comptines, danses et rondes contribuent également à éveiller la créativité musicale des plus petits.

Artiste intervenante : **Carolina Katun**

► 6-8 ANS : MERCREDI / 15H15-16H15

Une initiation ludique aux bases pratiques et théoriques de la musique par le mouvement, le chant et les percussions corporelles. Les enfants explorent un panel d'instruments, pratiquent des jeux d'écoute à la découverte des Musiques du monde et fabriquent eux-mêmes leurs propres instruments.

Artiste intervenante : **Carolina Katun**

FANFARE FUNK

► DÈS 8 ANS : MARDI / 18H-19H30

Oyé ! Oh Yeah ! Une fanfare ambulante est présente dans le quartier ! On y croise les rythmes et styles venant de la soul, du funk et du blues, on y rencontre une diversité de profils et bien sûr, on apprend à marcher en rythme avec son instrument : baguettes, caisse claire, tom, grosse caisse, cymbales. Une expérience collective incomparable, ouverte à tous les âges.

En collaboration avec l'association **En actes et en paroles**

Artiste intervenant : **Eddie Allen**

CHORALE POP'ULAIRE

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : LUNDI / 20H-22H

Chanson française, pop music et world music, cette chorale traverse un répertoire très varié et s'affiche dynamique, ouverte et prête à relever tous les défis ! Avec la pratique des fondamentaux du chant (échauffement, vocalises, respiration), une part belle est donnée à la pratique collective, accompagnée à la guitare par le chef de chœur.

Artiste intervenant : **Marc Delattre**

CHANT SOUL

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : MARDI / 20H-22H

Une immersion dans les sonorités soul, gospel, rhythm and blues pour perfectionner sa technique vocale et développer son instrument, la voix ! Au programme : respiration, ancrage, recherche de son propre son (timbre, vibration sonore). Au fil des séances, des artistes complices viennent également ouvrir les horizons par leurs approches singulières.

En collaboration avec **Soulvivor**

Artistes intervenants : **Stefan Filey, Jacques Daoud et Badie**

HARMONISEZ !

« METTRE TOUT EN ÉQUILIBRE, C'EST BIEN ; METTRE TOUT EN HARMONIE, C'EST MIEUX. »
VICTOR HUGO

YOGA PARENT/ENFANT *

► DÈS 6 ANS : MERCREDI / 16H30-17H30

Faire du yoga avec son enfant, c'est se laisser guider vers une relation au corps plus simple et plus ludique, sans s'encombrer de représentations. De son côté, l'enfant est accompagné dans la découverte de son corps. Cet atelier est l'occasion de partager un moment fort, d'entrer en lien différemment, loin du quotidien.

Intervenante : **Anaïs Jolly**

HATHA YOGA

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : JEUDI / 18H30-20H

Le Hatha yoga est le yoga traditionnel et millénaire. Cet atelier est axé autour de l'apprentissage des postures de base et de la maîtrise de la respiration. Complétée par une relaxation méditative, cette pratique permet un meilleur ancrage et le renforcement de soi-même. Ce temps d'attention donné au corps est aussi un temps de concentration qui apaise le mental.

Intervenante : **Laure Couillaud**

VINYASA YOGA

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : MARDI / 18H30-20H

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : MARDI / 20H-21H30

L'Ashtanga Vinyasa yoga est une évolution du Hatha yoga traditionnel. Il reprend les postures de base et les structures de manière à rendre la pratique plus dynamique. Les différents types de respiration, de relaxation et de méditation restent identiques : seul le rythme change. Par la répétition des séquences, le corps devient plus fort, plus souple et plus équilibré.

Intervenant : **Lakshman Attygalage**



PILATES

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : VENDREDI / 18H-19H

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : VENDREDI / 19H-20H

Enseignée selon l'originelle Méthode Pilates, cette pratique est conçue pour accroître force et souplesse et développer le corps de manière harmonieuse. Elle agit aussi sur le mental et l'être dans sa totalité. Véritable entraînement « sur mesure », la Méthode Pilates s'adapte à chaque individu, à sa physiologie, à son état de fatigue, à son humeur du jour, à ses progrès...

En collaboration avec l'association **In Fluido**

Intervenante : **María Zamino**

STRETCHING ANTI-STRESS

► ADULTE (DÈS 16 ANS) : MERCREDI / 19H-20H30

À la croisée des techniques d'étirement et de relaxation, le Stretching Anti-Stress se propose d'améliorer, de maintenir ou de retrouver sa souplesse, de réduire les tensions musculaires, d'apprendre et de comprendre le placement corporel sécurisé, de lâcher-prise par le contrôle du rythme respiratoire.

Intervenante : **Régine Faticcioni**

PARTAGEZ !

« NOUS DEVONS APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE
COMME DES FRÈRES, SINON NOUS ALLONS MOURIR
TOUS ENSEMBLE COMME DES IDIOTS. »
MARTIN LUTHER KING



SOUTIEN SCOLAIRE, FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

► POUR TOUS

Ces ateliers, portés par des associations et leurs bénévoles, mettront en avant les valeurs de solidarité et d'entraide. Ils viseront à croiser les générations et à profiter de moments conviviaux.

HORAIRES

JOUEZ !	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
THÉÂTRE 6-8 ANS			14h45-15h45		
THÉÂTRE 8-10 ANS			16h-17h30		
THÉÂTRE 10-12 ANS	18h-19h30				
THÉÂTRE 12-15 ANS		18h-20h			
CRÉATION THÉÂTRALE 16-22 ANS	18h-20h30				
THÉÂTRE ADULTE	20h30-23h			20h-22h30	
CRÉATION THÉÂTRALE	20h30-23h	20h-22h30			
THÉÂTRE SENIOR	15h30-17h30				

DANSEZ !	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ÉVEIL CORPOREL 4-6 ANS			17h-18h		
CAPOEIRA 6-10 ANS			15h30-17h		
DANSE(S) URBAIN(E)S 11-16 ANS					18h-19h30
CRÉATION HIP-HOP				20h-22h	
DANSE(S) AFRICAINE(S) DÈS 14 ANS			19h-21h		
DANSE(S) AFRO-CONTEMPORAINE(S)				20h-22h	
LINDY HOP DÉBUTANT			19h-20h		
LINDY HOP INTERMÉDIAIRE			20h-21h		

CHANTEZ !	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ÉVEIL MUSICAL 0-3 ANS			11h-12h		
ÉVEIL MUSICAL 3-6 ANS			14h-15h		
ÉVEIL MUSICAL 6-8 ANS			15h15-16h15		
FANFARE FUNK DÈS 8 ANS		18h-19h30			
CHORALE POP'ULAIRE	20h-22h				
CHANT SOUL		20h-22h			

HARMONISEZ !	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
YOGA PARENT/ENFANT DÈS 6 ANS			16h30-17h30		
HATHA YOGA				18h30-20h	
VINYASA YOGA DÈS 16 ANS		18h30-20h 20h-21h30			
PILATES ADULTE DÈS 16 ANS					18h-19h 19h-20h
STRETCHING ANTI-STRESS			19h-20h30		

Parent - Enfant
Enfant (dès 3 ans)
Ado (dès 11 ans)
Adulte (dès 16 ans)
Sénior

TARIFS / 2018

L'accès aux ateliers est soumis à une tarification sociale liée au calcul du quotient familial.

TRANCHE TARIFAIRE LIÉE AU QUOTIENT FAMILIAL

- | | | | |
|--------------|---------------------------|---------------|---------------------------|
| QF1 ▶ | Inférieur ou égal à 234€ | QF6 ▶ | Inférieur ou égal à 1900€ |
| QF2 ▶ | Inférieur ou égal à 384€ | QF7 ▶ | Inférieur ou égal à 2500€ |
| QF3 ▶ | Inférieur ou égal à 548€ | QF8 ▶ | Inférieur ou égal à 3333€ |
| QF4 ▶ | Inférieur ou égal à 959€ | QF9 ▶ | Inférieur ou égal à 5000€ |
| QF5 ▶ | Inférieur ou égal à 1370€ | QF10 ▶ | Supérieur à 5000€ |

COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL ?

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times \text{Nombre de parts fiscales}}$$

JUSQU'À 26 ANS INCLUS										
Durée	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10
1h	86,80€	96,10€	139,50€	186€	244,90€	269,70€	316,20€	356,50€	483,60€	595,20€
1h30	102,30€	111,60€	158,10€	220,10€	282,10€	313,10€	368,90€	415,40€	558,00€	669,60€
2h	114,70€	127,10€	182,90€	244,90€	322,40€	359,60€	418,50€	477,40€	635,50€	722,30€
2h30	133,30€	145,70€	189,10€	294,50€	384,40€	427,80€	505,30€	567,30€	750,20€	849,40€

PLUS DE 26 ANS										
Durée	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9	QF10
1h	102,30€	108,50€	155,00€	217€	279,00€	306,90€	362,70€	409,20€	548,70€	660,30€
1h30	108,50€	114,70€	167,40€	229,40€	300,70€	334,80€	390,60€	446,40€	595,20€	713€
2h	120,90€	133,30€	192,20€	260,40€	344,10€	381,30€	443,30€	505,30€	669,60€	768,80€
2h30	145,70€	151,90€	223,20€	303,80€	403,00€	452,60€	530,10€	598,30€	787,40€	892,80€

*TARIFICATIONS SPÉCIALES

- Pour les ateliers :**
 > Éveil musical parent / bébé
 > Yoga parent / enfant

Le tarif appliqué pour deux inscriptions (un parent et un enfant) est celui de la grille "plus de 26 ans" / durée 2h30. L'accompagnateur (un parent, un grand-parent, un.e baby-sitter...) peut changer en cours d'année.



INSCRIPTION / FICHE À REMPLIR

INTITULÉ DU OU DES ATELIERS AVEC JOUR ET HORAIRE :

1-
2-
3-

M. Mme Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mob. :

Tél. fixe :

Tél. pro :

Email :

Date de naissance : / /

Pour les adultes / Niveau d'études :

.....
.....

Pour les étudiants et enfants / Établissement scolaire ou universitaire fréquenté (année 2018-19) :

.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales des ateliers proposés par Les Plateaux Sauvages (cocher la case).

J'autorise Les Plateaux Sauvages à réaliser des prises de vues (photos ou vidéos) reproduisant mon image ou celle de mon enfant et à les utiliser, reproduire, représenter ou adapter dans un but de promotion des ateliers sur tous les supports de communication sans réserve ni restriction et à titre gracieux (cocher la case).

Fait à : Date :

Signature de l'inscrit : Signature du responsable légal pour les mineurs :

(Ne pas remplir - Réservé aux Plateaux Sauvages)

QF : Tarif :

Code : R

RESPONSABLE LÉGAL POUR L'INSCRIPTION D'UN MINEUR :

M. Mme Autre

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

CONTACT(S) EN CAS D'URGENCE CIVILITÉ, NOM, PRÉNOM, TÉLÉPHONE, EMAIL :

Contact 1 :

Contact 2 :

Catégorie socio-professionnelle (cocher une case) :

- Artisan / Commerçant / Agriculteur
 Cadre / Profession intellectuelle supérieure
 Artiste / Intermittent
 Profession intermédiaire
 Employé Étudiant
 Ouvrier Demandeur d'emploi
 Retraité Sans activité professionnelle

INSCRIPTION / DOCUMENTS À FOURNIR

- Pour les familles ou personnes seules avec un ou plusieurs enfant(s) : Attestation de la CAF indiquant le quotient familial (datant de moins de 3 mois, accessible dans « Mon Compte » sur www.caf.fr) ou le dernier avis d'imposition à la date de l'inscription
- Pour les personnes seules ou couple sans enfant : Dernier avis d'imposition à la date des inscriptions
- Pour les enfants mineurs : Attestation de responsabilité civile et, éventuellement, accord du responsable légal du départ non-accompagné d'un enfant mineur
- Pour un atelier des pôles « DANSEZ ! » et « HARMONISEZ ! » : Certificat médical de moins de deux mois

LES PLATEAUX SAUVAGES 2018 2019 2020

RÈGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES ATELIERS DES PLATEAUX SAUVAGES

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCÈS DES ATELIERS

L'offre d'ateliers proposée par LES PLATEAUX SAUVAGES est ouverte à tous. L'inscription à un ou plusieurs ateliers implique l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEUX DES ATELIERS

Pour la saison 2018/2019, les ateliers se dérouleront aux PLATEAUX SAUVAGES, 5 rue des Plâtriers, 75020 Paris, selon un horaire et une durée déterminés et indiqués sur le dépliant des ateliers 2018/2019.

ARTICLE 3 : DROITS ET DEVOIRS

LES PLATEAUX SAUVAGES est un établissement recevant du public. Il est demandé aux participants aux ateliers d'avoir une attitude convenable et de respecter les personnes présentes. Il est interdit, sous peine de sanctions :

- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les objets qui s'y trouvent (meubles, instruments, matériel sonore et informatique etc.). Toute dégradation volontaire exposerait son auteur à d'éventuelles poursuites judiciaires ;
- de courir ou parler fort dans les parties communes ;
- de troubler de quelque façon que ce soit le bon fonctionnement de toutes activités aux PLATEAUX SAUVAGES ;
- de manger et de boire dans les salles dédiées à la pratique des ateliers et de fumer dans tout l'établissement.

L'infraction répétée aux règles de respect des personnes et/ou du lieu pourra entraîner l'annulation de toute inscription à un atelier, sans remboursement d'aucune sorte de la part des PLATEAUX SAUVAGES.

ARTICLE 4 : CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs appliqués à chaque atelier sont mentionnés dans le dépliant des ateliers de pratique artistique amateur de la saison concernée. Si une personne souhaite participer à plusieurs ateliers, il lui sera appliqué la somme des montants de chaque atelier pour accéder à chacun d'entre eux. Les tarifs sont fondés sur une tarification sociale liée au calcul du quotient familial. L'inscription définitive et l'accès aux ateliers ne seront confirmés qu'à réception du règlement. Sans justificatif conforme (voir les documents à fournir) le quotient familial 10 (QF10) sera appliqué à toute inscription.

ARTICLE 5 : RÈGLEMENT ET PAIEMENT

L'accès aux ateliers sera refusé à toute personne (majeure ou mineure) n'étant pas à jour de son règlement. Jusqu'au vendredi 19 octobre 2018, le tarif forfaitaire annuel est dû. À partir du samedi 20 octobre 2018, pour toute nouvelle inscription (dans la limite des places disponibles), le tarif appliqué

sera établi au prorata des séances restantes. Toute personne inscrite aux ateliers peut se désister à la suite de la première séance. Pour ce faire, elle doit faire part de ce choix par écrit dans les 48 heures suivant cette première séance. À défaut, son inscription sera considérée comme définitive et aucun remboursement ne pourra être établi.

ARTICLE 6 : CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Pour motif médical, perte d'emploi ou déménagement hors du Grand Paris, empêchant une personne de suivre l'atelier auquel elle est inscrite, il sera procédé au remboursement du montant de son inscription au prorata des séances restantes sur présentation de justificatifs, accompagnés d'une demande écrite adressée à l'administrateur de l'établissement. Tout autre motif d'abandon ne donnera lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 7 : ANNULATION OU MODIFICATION D'UN ATELIER

LES PLATEAUX SAUVAGES se réservent le droit de supprimer un atelier, notamment pour des raisons d'effectif insuffisant de participants ou d'indisponibilité imprévisible de l'intervenant. Dans ce cas, il procédera au remboursement des sommes versées (minorées des montants des séances ayant eu lieu).

ARTICLE 8 : REPORT DE SÉANCE

En cas d'annulation d'une séance (exemple : absence de l'artiste intervenant de l'atelier), LES PLATEAUX SAUVAGES s'efforceront de proposer une solution de report de la séance.

ARTICLE 9 : CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE PHYSIQUE

Un certificat médical (de moins de deux mois) sera exigé pour toute personne désirant pratiquer un atelier des pôles « DANSEZ ! » et « HARMONISEZ ! ». Cette personne ne pourra pas être inscrite à l'atelier tant que ce document ne sera pas remis aux PLATEAUX SAUVAGES.

ARTICLE 10 : ATELIERS DE MUSIQUE ET DE CHANT

Selon le Code de la Propriété Intellectuelle, l'usage de la photocopie d'œuvres éditées est

illégal. La photocopie des partitions de musique n'est possible que dans la limite de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle. Les partitions musicales devront être achetées par le participant à un atelier.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ

Les parents d'enfants mineurs qui fréquentent un atelier ont l'obligation de souscrire une assurance « responsabilité civile » pour tout dommage que leur enfant pourrait causer à autrui. Les enfants mineurs doivent être accompagnés au début et à la fin des séances, sauf accord écrit du responsable légal. Les salariés des PLATEAUX SAUVAGES et leur(s) prestataire(s) en charge d'ateliers ne sauraient être tenus pour responsables des agissements des enfants mineurs, en dehors des ateliers pour lesquels les enfants sont inscrits.

ARTICLE 12 : VOLS

LES PLATEAUX SAUVAGES ne sont pas responsables en cas de vols commis au sein de leurs locaux ou sont dispensés des activités. Aussi, il est demandé aux personnes inscrites aux ateliers de ne pas apporter d'objets de valeur et de veiller sur leurs effets personnels.

ARTICLE 13 : ACCÈS AUX INFORMATIONS ET DROIT À L'IMAGE

Conformément à la Loi Informatique et Liberté, chaque personne participant à un atelier dispose d'un droit d'accès et de modification de son fichier informatique. LES PLATEAUX SAUVAGES s'engage à ne pas le communiquer à des tiers. LES PLATEAUX SAUVAGES seront amenés à faire des captations photo et vidéo des divers ateliers. Ces prises de vues ainsi que ces vidéos peuvent servir de support de communication et de valorisation des ateliers sur son site internet, ses réseaux sociaux et des supports imprimés (exemple : tracts et brochure de saison). Les personnes inscrites aux ateliers pourront donner leur accord lors de leur inscription pour céder leurs droits à l'image aux PLATEAUX SAUVAGES pour l'utilisation de photographies ou vidéos qui seraient prises dans le cadre de ces ateliers. Aucune compensation financière ne pourra être réclamée.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



LES PLATEAUX SAUVAGES

UN LIEU DE

CRÉATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE

AVEC

Des outils mis à disposition des artistes :

- ▶ Des espaces de création et de recherche
 - ▶ Un accompagnement au développement de projets
- ▶ Un apport technique sur les créations

Des rendez-vous avec le public et les professionnels :

- ▶ Spectacles en création et sorties de résidence, deux festivals et un tremplin pour les jeunes talents du 20^e

Un système de tarification « responsable » pour les spectacles :

- ▶ Chacun est libre de choisir son tarif (5, 10, 15, 20 ou 30€), sans justificatif

TRANSMISSION ARTISTIQUE

AVEC

- ▶ Des temps d'échanges et de pratique entre artistes et amateurs
- ▶ Un véritable partage du processus de création artistique à l'échelle de Paris et d'ailleurs

PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

AVEC

- ▶ Des ateliers de théâtre, danse, chant, bien-être pour petits et grands
- ▶ Près de 30 ateliers hebdomadaires, à tarification sociale, pour tous les âges

CONVIVALITÉ

AVEC

- ▶ Un projet de bar, de terrasses aménagées et d'un patio
- ▶ L'accueil de la Maison Antoine Vitez (centre international de traduction théâtrale) et un projet de librairie

INFOS PRATIQUES

DATES ET HORAIRES D'INSCRIPTION 2018

▶ **Sur place :**

Pour un renouvellement d'inscription :

Du 11 au 22 juin, du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Pour toute nouvelle inscription :

Lors du week-end d'ouverture des inscriptions : samedi 23 de 11h à 18h et dimanche 24 juin de 11h à 15h.

Du 25 juin au 13 juillet et à partir du 3 septembre : du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h (les mardis jusqu'à 20h, jusqu'au 30€), Les samedis 30 juin, 8, 15 et 22 septembre de 14h à 18h.

▶ **Par courrier :** 5 rue des Plâtrières, 75020 Paris

LIEU DES ATELIERS

Aux Plateaux Sauvages :
5 rue des Plâtrières, 75020 Paris

CALENDRIER

Les ateliers se dérouleront du 24 septembre 2018 au 28 juin 2019 (hors vacances scolaires).

Mairie de Paris

mairie
paris 20

NOUS CONTACTER

01 40 31 26 35
ateliers@lesplateauxsauvages.fr
www.lesplateauxsauvages.fr

NOUS REJOINDRE

5 rue des Plâtrières, 75020 Paris

Métro LIGNE 2 - Ménilmontant
Métro LIGNE 3 - Père Lachaise / Gambetta
Bus LIGNE 96 - Henri Chevreau

